



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DE PARIS

Correspondance : 1-3 Rue de la Poterie - 93200 SAINT DENIS

Téléphone : 01 48 09 21 45

Courriel : secretariat@paris.tt.com - Site Internet : www.paristt.com

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 4 novembre 2013

SIÈGE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS DE TABLE 20H00

Parmi les personnalités présentes :

Mr Bernard Mahé, président de la Ligue Régionale d'Île de France de Tennis de Table
Parmi les personnalités excusées :

Mr J-Claude Cornillon, président du CD Tennis de Table des Yvelines

Mr Michel Poupart, président du CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif).

Le président Michel Lalet remercie les invités présents et donne la parole à Jean Montagut, vice-président du CD75, doyen de l'assemblée et en charge de conduire l'Ordre du Jour de l'Assemblée.

1 - APPROBATION DU procès verbal DE L'AGO DU 18 juin 2012

Pour : unanimité - Abstentions : 0 - Contre : 0

2 - ALLOCUTION DU PRÉSIDENT MICHEL LALET

Après avoir dressé le bilan moral de l'activité de la saison écoulée M. Lalet insiste sur le rôle qui doit être celui de notre Comité :

« Un Comité Départemental, émanation de la Fédération Française se doit en premier lieu de répondre à l'exigence première qui lui est assignée : l'organisation et la gestion des compétitions ainsi que le soutien à la détection et à la formation des jeunes.

L'organisation que nous avons mise en place répond et répondra parfaitement à cette tâche et à ses évolutions.

« Le rôle d'un Comité est aussi de soutenir, améliorer, développer toutes les compétences des Clubs et de travailler à la valorisation de la discipline auprès du public, auprès des pouvoirs publics, auprès de tous ses partenaires.

« Son rôle encore est un rôle de représentation du Tennis de Table parisien auprès des instances de la FFTT. Nous ne prenons pas ce rôle à la légère et tant la connaissance intime que possède Jean Montagut de cette organisation nationale et la place singulière qui est la mienne auprès des dirigeants de la Fédération et de la Ligue régionale y concourent.

« Répondre à ces différentes exigences, c'est d'abord disposer d'un outil technique et administratif efficace. C'est ensuite mobiliser les ressources nécessaires et faire des choix budgétaires. C'est encore inventer des moyens d'action qu'il faut sans cesse réévaluer. C'est

enfin s'engager résolument dans des projets mobilisateurs porteurs à la fois d'efficacité et de force en terme d'image.

« À mes yeux la finalité du projet décliné plus loin est très claire. Il s'agit premier lieu de renforcer les compétences des dirigeants et des animateurs de nos Associations sportives. Rien ne peut être fait valablement si chaque action ne contribue pas à donner des surcroûts de compétence aux acteurs de terrain.

Je l'affirme : tout ce qui est fait en oubliant d'y impliquer les acteurs locaux est une faute et débouche sur une perte de sens. Mais de la même façon, lorsque les acteurs locaux - c'est à dire vous, dirigeants et animateurs des clubs - pouvez croire que la collectivité doit agir à votre place et que vous laissez faire sans vous y impliquer, cela débouche toujours sur votre propre déqualification et sur celle de vos associations. »

Puis, Michel Lalet indique qu'il souhaite que le projet qu'il veut développer au cours de la prochaine mandature soit l'élément déterminant sur lequel se prononceront les Clubs par leurs votes dans le cours de cette Assemblée Générale.

Projet disponible en intégralité sur le site internet du Comité de Paris www.paristt.com

3 – RAPPORT D'ACTIVITÉ

Erwan Guillou le secrétaire général présente les points saillants de l'activité de la saison écoulée :

Disparition de quatre clubs Corpo (les entreprises quittent Paris

!) Naissance dans le même temps d'un club dit « Libre »

Augmentation de plus de 300 licences « traditionnelles »

Baisse dans le même temps des Licences « promotionnelle », ce qui traduirait un besoin de fidélisation.

Par contre, baisse minime mais réelle des effectifs des plus jeunes (notamment benjamins, avec 24 enfants de moins cette saison), après il faut le dire une progression constante depuis les six dernières années.

Dans les différents championnats que nous organisons et gérons, on a retrouvé cette saison :

96 équipes masculines adultes,

16 équipes féminines adultes,

32 équipes Jeunes (benjamins à juniors)

32 équipes vétérans

. Michel Lalet remercie et fait applaudir les responsables des différentes compétitions par équipe de la saison écoulée qui ont mis en scène un peu plus de 25.000 rencontres et en premier lieu Marie- José Guillen qui a géré les Championnats Masculin et Féminin, ainsi que Gérard Saliou pour le Championnat Vétérans et J.Pierre Guillard pour le Championnat des Jeunes.

Erwan Guillou indique que pour la saison, le Championnat masculin sera géré par Isabelle Lecomte (Jump) et le Championnat Masculin par François Daniel (Julien Lacroix).

. Les compétitions individuelles, se déroulant sur cinq weekends dans la saison, animées par Fabrice Ducordeau, ont elle aussi vu se jouer plus de 25.000 rencontres, dans toutes les catégories d'âge et de sexe.

. L'activité Technique, concernant à la fois le pôle espoir et les actions dites « classiques » des journées de détections, de stages, de formation, de compétitions, d'accompagnement sur des épreuves disputées hors de Paris ont été mises en scène tout au long de la saison par Xavier Fricker. Ces actions concernent de manière régulière (quatre fois par semaine pour le Pôle mais deux à trois fois par mois pour les autres actions) une centaine de jeunes enfants. Les actions phares, telles le Grand Pris de la Ville de Paris, la Journée des Comités ou des journées de détection accueille quant à elle 4.500 enfants sur l'année.

. Le Tournoi International de Paris a été un grand succès avec
: 1.200 participants
75 bénévoles
Un bilan financier positif.

5 - ARRÊTÉS DES COMPTES

Il est rappelé par Jean Montagut que la date de la présente assemblée électorale a été avancée pour pouvoir répondre aux exigences respectives des calendriers de la Ligue Régionale et de la Fédération Française, et ainsi cette A.G. du Comité Départemental doit-elle avoir lieu AVANT la fin effective de la saison sportive. De ce fait, nous ne pouvons présenter qu'un arrêté des comptes au 15 Juin (voir document en PJ).

L'arrêté des comptes au 15 Juin, fait apparaître le résultat suivant :

Charges provisoires : 237.014,95 €

Produits provisoires : 239.762,34 €

Résultat provisoire : + 2.747,39 €

6 – VOTE D'APPROBATION DE L'ARRÊTÉ DES COMPTES

Pour 41 ; Abstention 10 ; Contre 0.

7 - ÉLECTION DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

Deux personnalités se présentent à cette fonction ; Julien Joachim (Jump) et Guillaume Decreton (Julien Lacroix) élus à l'unanimité.

9 – ÉLECTION AU COMITÉ DIRECTEUR

Les candidatures de Mrs Benoit Van Es et David Preveral sont acceptées à l'unanimité.

10 - REMISE DES RÉCOMPENSES

Bronze Département, remis à :

- Frédéric Houlez
- J.Pierre Guillard
- Eric Mazure
- Mickael Rousseau
- Gérard Saliou
- Benoît van Es

Challenge Jacques Menage

Lauréats :

- 1 - JUMP
- 2 - PARIS 13
- 3 - ESP REUILLY

11 – INTERVENTIONS DE NOS INVITÉS

Bernard Mahé, président de la Ligue d'Île de France après avoir souhaité le meilleur à la nouvelle équipe en place fait le rappel de toutes les offres de service offertes par la Ligue, l'un de ces services et non des moindres, étant l'hébergement qui est fait par la Ligue dans ses nouveaux locaux de trois Comités franciliens (Paris, les Hauts de Seine et le 93).

Bernard Mahé insistera particulièrement dans son intervention sur le programme d'ensemble des formations proposées par la Ligue et sur le fait que la Ligue IdF se substituera à la Fédération Française dans le projet de Développement des Clubs grâce aux financements du Fonds Social Européen.

Questions sur le domaine sportif à Bernard Mahé :

. Sur les JA en Régional 2 : nous sommes encore en phase transitoire

. Sur les équipes de 4 joueurs dans le championnat masculin : s'applique dès 2013 en Île de France et en 2014 pour les départements. Michel Lalet indique son grand scepticisme sur la faisabilité de cette réforme à Paris. Le Président de la Fédération Christian Palierne rappelle toutefois qu'aucune obligation n'est faite aux départements d'adopter ce dispositif...

. Sur les prestations des J.A : seront prises en compte les prestations des JA y compris hors compétitions régionales.

Un débat s'instaure entre les présidents de la Fédération, de la Ligue et l'Assemblée sur cette question des Juges Arbitres, où chacun au final convient que le maître mot reste la qualité de la formation.

L'ordre du jour étant épuisé à 22H30, le président Lalet remercie l'assemblée de sa présence et de son implication et déclare close l'Assemblée Générale Ordinaire 2013.

Michel LALET
Président du Comité de Paris

